



Service Relations Internationales

STAGE A L'ETRANGER VADE MECUM Edition 2012/2013

Ce document rassemble divers conseils et informations qui vous aideront à trouver un stage à l'étranger.

Vous devez également consulter les documents suivants :

- **Pistes de stage à l'étranger**
- **Guide des bourses de stage à l'étranger**

Il est rappelé aux étudiants qu'il est de leur responsabilité de trouver un stage, en France ou à l'étranger, et de le faire valider par l'Ecole.

Merci par avance à l'ensemble des étudiants de **nous indiquer les éventuelles modifications qu'ils repéreront dans leurs démarches sur les sites Web mentionnés ci-après** (structure du site, ou coordonnées des personnes de contact, par exemple) **afin de nous aider à réactualiser les informations** contenues dans ce document pour qu'elles restent pertinentes.

Vos contacts au Service Relations Internationales :

Marie-Josée LAMERRE

Responsable Relations Internationales

mjl@eisti.eu

Tel : 01 34 25 10 03

Vanessa MEGUELLATI

Assistante Relations Internationales en charge des stages à l'étranger et du suivi CPI

vmi@eisti.eu

Tél : 01 34 25 10 03

Pour nous contacter toutes les deux : international@eisti.eu

SOMMAIRE

<i>I – INFORMATIONS GENERALES</i>	3
• Pourquoi effectuer (au moins) un stage à l'étranger ?	3
• Quelle destination ?	4
<i>II - SPECIFICITES DE QUELQUES DESTINATIONS DE STAGE</i>	4
• Les Etats-Unis	5
• Le Canada	5
• L'Australie	6
• Les autres pays anglophones	6
• L'Allemagne	7
• L'Espagne.....	8
• L'Italie	8
• Les PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale)	8
• La Chine	8
• Autres destinations	8
<i>III – LES STAGES EN UNIVERSITE</i>	9
<i>IV – INFORMATIONS PRATIQUES GENERALES</i>	10
• L'assurance	10
• L'indemnité de stage	10
• Le logement	12
• Divers autres aspects pratiques	13
• Sites Web utiles en matière de logement et de vie pratique :.....	13
<i>V - ELABORER SA CANDIDATURE</i> :.....	14
• CV et lettre de motivation.....	14
• Les écueils à éviter	17
• LE CV et la LETTRE de motivation : approche complémentaire.....	18
• Quelles sont vos compétences ?	18
<i>VI – SUIVI DE CANDIDATURE</i>	19
• Premier contact et relances.....	19
• Entretien téléphonique	20
<i>VII – PROSPECTER ET DEMARCHER LES ENTREPRISES</i>	21
• Pistes de stages à l'étranger	21

I – INFORMATIONS GENERALES

• **Pourquoi effectuer (au moins) un stage à l'étranger ?**

La finalité de votre formation d'ingénieur, au-delà de l'obtention du diplôme, est de vous conférer les moyens de choisir votre employeur au moment de votre arrivée sur le marché du travail.

En dehors de l'expérience évidente que vous confère la recherche-même d'un stage, et en particulier à l'étranger, le choix de vos stages à l'EISTI permet de donner à votre candidature une spécificité qui la distinguera des autres.

Les stages à l'étranger présentent de nombreux avantages. Ils permettent d'acquérir une expérience professionnelle tout en perfectionnant ses compétences linguistiques et sa connaissance d'un autre pays.

Vous devez considérer les stages comme autant d'opportunités pour vous construire un profil d'ingénieur bien personnel, au-delà du choix de votre option de dernière année.

Les stages à l'étranger présentent à cet égard des atouts réels, qui sont fortement valorisés par les employeurs. En effet dans le contexte de la mondialisation actuelle, rares sont les entreprises qui ne travaillent pas à l'échelon européen, voire mondial.

Le fait d'effectuer un ou plusieurs stages à l'étranger dans un cursus d'ingénieur est pour le recruteur synonyme de :

- **singularité** : à compétences comparables, les stages à l'étranger distinguent votre candidature de celles d'élèves-ingénieurs ayant effectué uniquement des expériences de travail en France.
- **mobilité** : les stages à l'étranger témoignent d'un dynamisme qui vous confère un profil adapté à des postes variés.
- **maturité** : le fait d'effectuer un ou plusieurs stages à l'étranger souligne votre capacité à faire des choix professionnels.
- **adaptabilité** : si vous avez su par votre travail de stagiaire, apporter une contribution significative à une entreprise, en utilisant la langue et les méthodes de travail d'un ou plusieurs autres pays, vous saurez vraisemblablement être opérationnel rapidement dans des contextes de travail très variés.

Le critère d'une expérience à l'étranger se généralise dans les recrutements au point que les grandes entreprises sont de plus en plus nombreuses, lorsqu'elles ont mis en place des grilles de présélection automatiques des candidatures pour les embauches, à y faire figurer une case « mobilité à l'étranger » qui permet d'effectuer un premier tri entre les candidatures retenues et les autres.

Nota Bene :

En réponse à certains étudiants qui s'inquiètent, en privilégiant les stages à l'étranger, de ne pas pouvoir faire valoir ensuite qu'ils ont une expérience de stage en France, il convient de souligner que :

- l'arrivée sur le marché du travail est un début et non une fin. Ne croyez pas que votre expérience soit derrière vous, ni figée (elle ne fera que commencer, une carrière professionnelle étant précisément une succession d'expériences)

- Qui peut le plus peut le moins : si vous avez su vous adapter à des langues et des méthodes de travail étrangères, vous saurez forcément vous adapter aux entreprises françaises !

A l'attention des ING3 en particulier, il convient de préciser en outre que le choix d'effectuer leur stage de fin d'étude (FE) en France, afin de se voir proposer une embauche dans la continuité du stage, présente les **inconvenients suivants** :

- **A court terme** : cette approche réduit, au moment de l'entrée sur le marché du travail, les possibilités de choix entre plusieurs employeurs potentiels.
Au contraire, effectuer son stage FE à l'étranger permet de faire valoir cette expérience à l'international auprès des filiales de l'entreprise d'accueil du stage –ou de ses concurrents– qui sont implantées en France (ou dans d'autres pays),
- **A moyen-long terme** : si l'étudiant n'a effectué aucune expérience à l'étranger préalablement à son embauche, il est vraisemblable que cette opportunité lui soit moins accessible par la suite, une fois en poste.
Par ailleurs, une embauche par l'entreprise d'accueil du stage FE, en France, induit le risque, dans un contexte de resserrement de la conjoncture économique, de se voir préférer, si une réduction d'effectifs s'impose, un ingénieur qui aura effectué l'expérience d'une mobilité internationale.

- **Quelle destination ?**

La maîtrise de l'anglais est aujourd'hui une compétence attendue des ingénieurs sur le marché du travail (c'est pourquoi la validation du **TOEIC** avec un score de 750 est une condition d'obtention du diplôme d'ingénieur EISTI).

Il faut donc avoir à l'esprit que la pratique d'une **seconde langue étrangère** devient un « plus » indéniable.

Il ne faut pas se focaliser sur la recherche de stage en pays anglophones uniquement mais tirer profit de l'étude d'une seconde langue.

Au-delà de l'enrichissement culturel, le stage dans un pays anglophone permet d'améliorer son niveau de langue. Les étudiants qui ont un niveau faible en anglais sont particulièrement invités à bien réfléchir avant d'envisager d'effectuer un stage anglophone à l'étranger.

Un stage en entreprise n'est pas un séjour linguistique, les entreprises souhaitent accueillir en stage des **étudiants opérationnels**, pleinement à même d'accomplir dans la langue de travail de l'entreprise, les missions qui leur sont confiées.

Il peut être quelquefois préférable d'envisager un stage anglophone dans un pays autre que le Royaume Uni ou les Etats Unis : Pays-Bas, Suède, Allemagne, par exemple. Il est plus facile en effet de comprendre l'anglais pratiqué par des interlocuteurs dont ce n'est pas la langue maternelle.

Si l'étudiant n'est absolument pas opérationnel en anglais, il est fortement souhaitable qu'il recherche plutôt un stage basé sur sa LV2.

II - SPECIFICITES DE QUELQUES DESTINATIONS DE STAGE

La recherche d'un stage à l'étranger est souvent plus longue et plus difficile que celle d'un stage en France. En fait, elle s'apparente totalement à une recherche d'emploi classique car un certain nombre de pays n'ont pas la même notion de stage et l'on parle plutôt d'emploi temporaire. De plus, la formation des ingénieurs dans les autres pays, à l'exception de

l'Allemagne, inclut rarement des stages obligatoires. Quand elle existe, la notion de stage n'est pas la même selon les pays.

C'est pourquoi les entreprises disposent très rarement, à l'étranger, de propositions de stages préexistantes.

→ En l'absence de sujets de stage « tout faits », votre candidature devra donner à votre interlocuteur l'ensemble des informations nécessaires pour déterminer les missions qui pourront vous être confiées.

→ La recherche d'un stage à l'étranger s'apparente donc à une candidature spontanée et ne constitue pas une réponse à une offre, comme c'est le cas en France.

• **Les Etats-Unis**

Aux Etats-Unis, les stages sont assimilés à des emplois (CDD). Il est donc possible de répondre à des offres d'emploi à durée déterminée (appelées « contract positions » ou « temporary positions » en opposition aux « permanent positions »).

Par conséquent :

- ils donnent lieu dans la très grande majorité des cas au versement d'une indemnité de stage
- ils nécessitent **impérativement l'obtention d'un visa** autorisant l'étudiant à entrer sur le territoire américain obtenu uniquement via un sponsor du gouvernement américain :

CIEE : www.parenthese-paris.com représenté par l'agence Parenthèse

INTRAX (présentation lors de la semaine internationale)

<http://www.intraxinternships.com/j1-visa-for-usa-internships>

Seule exception à cette règle si vous effectuez votre stage dans une Chambre de Commerce Française.

Nota Bene :

Certaines entreprises américaines ont pour habitude d'effectuer des **drug-tests** sur leurs stagiaires, à leur arrivée.

Ces tests consistent en des prélèvements (de cheveux ou de poils le plus souvent, mais des prélèvements d'urine ou de sang sont également envisageables), qui sont analysés afin d'identifier les **traces de toutes les substances, y compris de cannabis ou d'herbe, dont la consommation peut-être identifiée, même si elle remonte à au moins 3 mois.**

La présence de traces de ce type de substances chez un stagiaire entraîne son **rapatriement immédiat.**

• **Le Canada**

Les conditions d'accès à un stage ont été partiellement assouplies depuis quelques années : l'entrée des étudiants (de nationalité française en particulier) qui souhaitent effectuer un stage en entreprise au Canada, est facilitée surtout si ce stage est intégré dans leur cursus d'études.

Néanmoins, le nombre de visas/permis de travail accordé aux ressortissants étrangers fait toujours l'objet d'un quota annuel qui s'épuise à mesure que l'année académique avance.

Ainsi, il est vivement recommandé aux étudiants désirant effectuer un stage au Canada/Québec, d'entamer leurs démarches très à l'avance d'une part, et d'autre part,

d'envisager éventuellement les possibilités de stages en universités. En effet, ces stages peuvent être effectués, soit sans visa, soit avec un visa/permis d'études plus facile à obtenir. Informez-vous sur le site de l'ambassade du Canada à Paris :

<http://www.dfait-maeci.gc.ca/canadaeuropa/france/>

L'Association France-Québec :

www.francequebec.fr/

L'Office Franco-québécois pour la Jeunesse :

www.ofqj.gouv.qc.ca

• **L'Australie**

Pour trouver un stage en Australie, il est vivement recommandé de faire appel aux organismes (payants) de recherche de stages en entreprise :

Francaustralia, partenaire de l'EISTI : www.francaustralia.com

Australian internships : www.internships.com.au

Australie Mag : www.australiemag.com

Ou d'envisager les possibilités de stages en Université dans ce pays afin d'éviter le coût de la recherche de stage en entreprise.

Sur la question des visas, consulter le site de l'Ambassade d'Australie à Paris :

www.france.embassy.gov.au

Voici quelques sites pour trouver :

- une colocation : <http://au.easyroommate.com/>

- une auberge de jeunesse : <http://www.hostelworld.com/hostels.php>

• **Les autres pays anglophones**

La Grande-Bretagne ne doit pas être la seule destination envisagée pour les recherches de stages anglophones en Europe.

De fait, elle demeure un pays très sollicité pour les stages et ceci amoindrit les chances de succès des candidats, auprès des grandes entreprises en particulier.

Au Royaume-Uni, pensez également à **l'Irlande**. De nombreuses entreprises y sont implantées dans des secteurs relativement variés, les sociétés informatiques y sont particulièrement présentes.

Les particularités :

Les stages qui sont le plus souvent des jobs, sont effectués par les étudiants anglais qui sont majoritairement motivés par des considérations financières (leur objectif est de pourvoir aux frais d'inscription élevés des Universités), plutôt que des exigences de contenu (la formation des ingénieurs ne comprend pas de stages obligatoires dans ce pays).

Il faut donc être vigilant d'une part sur l'importance du contenu qui doit correspondre à de réelles missions d'ingénieur et, d'autre part, à l'encadrement du travail par un maître de stage chargé de superviser le travail effectué.

Pour les stages anglophones, les pays d'Europe du nord (Suède, Danemark et Pays-Bas en particulier) constituent un potentiel non négligeable de pistes de stage.

En effet, dans ces pays où sont implantées de nombreuses entreprises, l'anglais est communément utilisé comme langue de travail et également beaucoup mieux connu du

« grand public » qu'en France, donc utilisable dans la vie quotidienne. Enfin, ils sont moins sollicités par l'ensemble des étudiants européens.

- **L'Allemagne**

Destination idéale pour des stages de qualité où une grande attention est portée au contenu du stage ainsi qu'à l'encadrement des étudiants car la formation des ingénieurs comporte également des stages intégrés au cursus.

Vous devez vous y prendre à l'avance car les entreprises allemandes planifient souvent leurs postes 4 à 6 mois à l'avance, en fonction des projets prévisibles et définis longtemps auparavant. Cependant, de plus en plus d'entreprises recherchent leurs stagiaires par le biais d'Internet, ce qui permet de ramener ces délais à quelques semaines. Le traitement de votre candidature prendra du temps, surtout si vous vous adressez à un grand groupe qui reçoit des centaines, voire des milliers de candidatures.

La France et l'Allemagne, premiers partenaires commerciaux, recrutent de plus en plus de profils internationaux du fait de l'ouverture croissante des économies.

Les stages que vous effectuez en Allemagne peuvent vous ouvrir les portes d'un emploi dans l'entreprise qui vous a accueilli, une fois vos études terminées. En effet, les entreprises allemandes recrutent leurs cadres à haut potentiel parmi un vivier de profils internationaux. Vous serez donc d'autant plus favorisé si vous avez déjà effectué un stage dans l'entreprise concernée.

Une réelle motivation et la pratique de l'allemand sont, parallèlement à la connaissance de la matière, les bases de votre réussite avant et pendant votre stage. Le candidat qui a le plus de chances est souvent celui qui possède un fort intérêt pour l'étranger et qui fait preuve d'une grande détermination.

Les entreprises allemandes favorisent généralement les candidats qui apportent des preuves concrètes de leur niveau d'allemand. Ces certificats ou diplômes peuvent provenir de la Chambre Franco-allemande de Commerce et d'Industrie :

www.francoallemand.com (rubrique formations)

ou de l'Institut Goethe :

www.goethe.de/fr

Vos certificats confirment vos connaissances de la langue allemande, mais ne garantissent pas votre aisance dans la pratique. Personne ne vous demandera de parler comme un allemand.

Les étudiants ayant des difficultés en allemand peuvent postuler en exprimant le souhait d'utiliser prioritairement l'anglais comme langue de travail. Dans ce cas, il est préférable de s'adresser aux grandes entreprises d'origine américaine ou anglaise implantées en Allemagne, d'élaborer une candidature en anglais et d'exprimer clairement cette préférence de travailler en anglais dans sa lettre de candidature.

Les stages dans ce pays ne requièrent pas nécessairement un excellent niveau en allemand, selon les missions confiées aux étudiants.

Contrairement à vos candidatures en France (CV et lettre de motivation), les candidatures en Allemagne exigent en général plus de documents joints. L'équivalent de la candidature française s'appelle « Kurzbewerbung » et est souvent utilisée afin de se présenter pour la première fois à une entreprise qui décidera par la suite si elle souhaite recevoir une candidature au sens propre du terme et qui contient différents éléments. Le CV avec photo et la lettre de motivation sont les plus importants mais parallèlement, les entreprises attendent les photocopies d'un bulletin scolaire, des diplômes obtenus, des certificats de

stage/ de travail ainsi que tout certificat attestant les connaissances linguistiques qui sont d'une importance non négligeable.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le guide des stages en Allemagne.

- ***L'Espagne***

La notion de stage n'a pas de définition juridique dans ce pays et nombreuses entreprises espagnoles accueillent en stage prioritairement des étudiants en provenance d'universités espagnoles avec lesquelles elles ont signé des accords.

Toutefois, de nombreuses entreprises multinationales sont implantées dans ce pays, dans la région de Barcelone notamment. Elles constituent des pistes à privilégier pour les recherches de stage (un double profil étant souvent particulièrement apprécié : espagnol + langue de la nationalité d'origine de l'entreprise).

- ***L'Italie***

L'Italie est également une destination à envisager d'autant que la langue n'est pas très difficile à apprendre.

Les entreprises d'accueil potentielles y sont nombreuses et très variées en termes de domaines d'activités. D'autre part, le réseau de PME est très dense. L'Italie est par ailleurs le deuxième partenaire économique de la France, après l'Allemagne.

- ***Les PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale)***

De plus en plus de grandes entreprises (notamment françaises ou multinationales) y sont également implantées ou y ont des intérêts : de fait, les coûts de main-d'œuvre peu élevés incitent les grandes entreprises à délocaliser une partie de leurs activités de production en Europe de l'Est.

Depuis l'entrée de ces pays dans l'Union Européenne en mai 2004, les ingénieurs ayant une expérience de ces pays sont de plus en plus recherchés.

- ***La Chine***

De plus en plus d'entreprises françaises sont implantées en Chine ou y ont des intérêts.

On peut citer entre autres, Altran, Bouygues, Cap Gemini, Lafarge, Orange, PSA, Schlumberger, Schneider,...

De plus en plus d'entreprises d'Europe occidentale vont rechercher des ingénieurs ayant une expérience dans ce pays. Cette destination témoigne d'autre part de votre capacité d'adaptation à des contextes culturels et de travail variés.

Les étudiants candidats à un stage en Chine doivent bien entendu posséder une bonne connaissance de l'anglais à défaut du mandarin qui est enseigné à l'EISTI en LV2.

- ***Autres destinations***

Pour certaines destinations hors Europe, telle la Chine, le Japon, le Brésil, ou les pays d'Afrique du nord, il est vivement recommandé de commencer à prospecter les entreprises françaises implantées dans le pays choisi.

Les candidatures de stage pour ce type de destination doivent par ailleurs s'appuyer sur des motivations autres que touristiques et faire si possible état d'une connaissance minimale de la langue et de la culture du pays d'accueil ; à défaut, les candidats doivent mettre en avant des éléments objectifs (ex : voyages) témoignant de leur réelle capacité d'adaptation et de leur motivation.

ALZEA : Recherche de stages à l'étranger

Alzea se charge de vous trouver un stage en totale immersion dans une autre culture vous permettant d'acquérir les compétences d'adaptabilité, de flexibilité et d'ouverture nécessaires à la réussite de votre carrière professionnelle.

ALZEA propose trois services :

- La recherche de stage en fonction de vos attentes
- La recherche de votre logement
- L'accueil et le suivi par son correspondant

Les destinations principales sont : l'Afrique du Sud, l'Inde et l'Argentine.

Le Viêt Nam :

Le Viêt Nam reçoit depuis peu des étudiants qui ont été très satisfaits de leur séjour. La vie au Viêt Nam est très différente de celle en Occident. Les entreprises vietnamiennes sont aussi professionnelles que celles occidentales. En effectuant un stage au Viêt Nam, les étudiants découvriront non seulement une nouvelle culture, mais aussi des méthodes de travail et une vie professionnelle différentes qui vont enrichir leur mémoire.

« **Job Sharity Shop** » est une association qui accueille des étudiants à Edimbourg. Les étudiants travaillent dans le domaine de la vente avec des jeunes étrangers.
(peut convenir aux INGI pour améliorer leur anglais).

III – LES STAGES EN UNIVERSITE

Les **laboratoires de recherche des Départements des Universités** étrangères peuvent, comme les entreprises, constituer des structures d'accueil pour des stages à l'étranger (stages Analyse, ou Fin d'Etudes, sous réserve de l'accord du responsable d'option).

Selon les cas, les étudiants travaillent sur des sujets industriels (c'est-à-dire, proposés par des entreprises) ou sur des sujets proposés par le laboratoire d'accueil.

Une expérience en Département d'Université diffère d'une expérience en entreprise parce que le contexte de travail n'est pas comparable.

Elle peut vous apporter par ailleurs :

- Un **profil orienté « recherche »**, utile notamment pour ceux qui envisagent d'effectuer un Master Recherche (anciennement DEA) :
 - o Soit pour aboutir au doctorat, dans une perspective de carrière d'enseignant-chercheur,
 - o Soit pour intégrer le service R&D d'une entreprise ou d'un groupe,
- L'opportunité de travailler sur un sujet lié à un **domaine** qui vous intéresse particulièrement, et qui compte éventuellement peu d'entreprises dans le monde
- L'opportunité d'effectuer un stage dans un **pays dans lequel il est difficile d'entrer pour travailler dans une entreprise**, même en stage (Canada et Australie).

EISTI dispose de plusieurs partenariats pour effectuer des stages en Asie. **Pour ce type de stage, vous devez impérativement passer par le Service des Relations Internationales.** Vous trouverez ci-après une liste de nos partenaires :

- Inde :
 - 🇮🇳 IIT Indore (cf Fiche de Formation sur arel)
 - 🇮🇳 BK Birla Institute in Engineering and Technology (BKBIET) (cf Fiche de Formation sur arel)
- Japon :
 - 🇯🇵 Osaka University Prefecture (cf Fiche de formation sur arel)
- Taïwan :
 - 🇹🇼 Ajou University (cf Fiche de Formation sur arel)
 - 🇹🇼 Tatung University (cf Fiche de Formation sur arel)

IV – INFORMATIONS PRATIQUES GENERALES

• L'assurance

Comme précisé dans les conventions de stage, l'assurance souscrite par l'EISTI couvre uniquement les stages effectués en Europe et pour la responsabilité civile uniquement. Il est donc impératif de contracter une assurance spécifique pour les pays hors de l'Europe.

Pour information, l'assurance incluse avec la Carte Bleue fonctionne uniquement si le stagiaire et le titulaire de la carte sont une même personne et pour une durée maximum de 3 mois.

• L'indemnité de stage

D'une manière générale, l'indemnité de stage est laissée à la discrétion des entreprises.

En France, le statut juridique du stagiaire est prévu par la loi : depuis avril 2006, des dispositions fixent les conditions de fixation du montant de l'indemnité :

- L'indemnité peut être < à 30% du SMIC, si le stage dure moins de 3 mois,
- L'indemnité doit être > à 30% du SMIC, si le stage dure plus de 3 mois.

Ces dispositions juridiques conditionnent l'attitude des entreprises en matière d'indemnités de stage (même si certaines se montrent plus généreuses).

En matière de stages à l'étranger, l'indemnité de stage fait intégralement partie de la discussion menée par l'étudiant avec l'entreprise.

Les entreprises à l'étranger ne sont a priori pas surprises par le fait que l'étudiant souhaite discuter du montant de son indemnité (surtout dans les nombreux pays où les stages sont assimilés à des emplois).

En effet, dans tous les cas, le stage n'est pas une faveur que vous sollicitez ; au contraire, votre mission de stagiaire apportera une véritable contribution au travail de l'entreprise, qui vous indemnise en contrepartie.

D'une manière générale :

- 1. Les indemnités de stage à l'étranger couvrent au minimum les dépenses supplémentaires engagées par l'étudiant pour le stage (voyage, logement, visa le cas échéant), en-dehors des frais de vie qui, sauf exception, varient peu entre la France et le pays d'accueil.
- 2. Au mieux, les stagiaires font un petit bénéfice.
- 3. Extrêmement rares sont les cas dans lesquels le stage coûte à l'étudiant d'une manière significative.

Nota Bene :

Bourses de stage à l'étranger :

1. Les différents dispositifs de bourses de stage à l'étranger soumettent le plus souvent l'éligibilité des candidats à des critères stricts que ces derniers ne remplissent pas toujours.

2. Par ailleurs, pour chacun des dispositifs, le nombre de bourses de stage disponible est toujours inférieur au nombre de candidats éligibles.

→ Pour ces deux raisons, les étudiants doivent prêter une attention particulière à la question de l'indemnité de stage, qui demeure le mode de financement le plus répandu des stages à l'étranger.



Les étudiants consulteront utilement le guide « Les bourses de stage à l'étranger 2012/2013 »

1) Indemnités de stage en Europe :

Pour avoir une idée du montant auquel il est possible de prétendre, il convient de garder à l'esprit les tendances suivantes par pays :

- Allemagne : dans ce pays, l'accueil de stagiaires fait partie intégrante des habitudes des entreprises, la formation d'ingénieur incluant des stages obligatoires. Le versement d'une indemnité de stage est donc quasiment systématique, et les entreprises disposent de grilles distinguant les stages Fin d'Etudes (Diplomarbeit) des autres stages (Praktikum).
- Grande-Bretagne : tout est possible en matière d'indemnité (y compris l'absence d'indemnité), les stages étant assimilés à des jobs (CDD) dans ce pays, et le droit du travail étant plus libéral qu'en France.
- Espagne : la notion de stage n'existe pas, juridiquement, en Espagne. Par ailleurs les salaires y sont plus faibles en moyenne que dans le reste de l'Europe occidentale.

A moins d'effectuer son stage dans une multinationale, il est fréquent, dans ce pays, de se voir attribuer une indemnité de stage faible ou parfois inexistante.

- Italie : le salaire d'un ingénieur débutant est plus faible en Italie qu'en France (environ 20 000 € par an en moyenne) ; par ailleurs la pratique des stages est peu développée. A cet égard il faut donc s'attendre à une indemnité de stage moins élevée que dans d'autres pays (l'indemnité est cependant variable selon les entreprises d'accueil également).

2) Indemnités de stage en Amérique du Nord :

En Amérique du Nord, comme en Grande-Bretagne, les stages sont assimilés à des emplois, et le libéralisme économique peut conduire à des situations très variées en matière d'indemnités : certaines entreprises proposent des indemnités identiques au salaire d'un ingénieur débutant, d'autres des montants moins élevés (les indemnités varient selon les entreprises).

→ Dans tous les cas (en Europe ou ailleurs) les entreprises peuvent également choisir de ne pas verser d'indemnité mensuelle au stagiaire, mais de lui attribuer :

- Des avantages en nature : logement sur place (voir ci-après), repas du midi, frais de transports quotidiens...
- Une gratification en fin de stage, en fonction de la qualité du travail accompli, dont le montant peut être variable d'un pays et d'une entreprise à l'autre.

• **Le logement**

Plusieurs cas de figure sont à distinguer en matière de logement en stage en entreprise à l'étranger.

Le logement, au même titre que l'indemnité financière, doit dans tous les cas être considéré par les étudiants comme pouvant faire partie des **indemnités en nature** proposées par l'entreprise en contrepartie du travail fourni.

Certaines entreprises proposent parfois des indemnités de stage faibles, mais mettent un logement à disposition, ou versent une indemnité de logement, à l'étudiant.

1) Le plus souvent, sur demande de l'étudiant, l'entreprise propose :

- Soit de lui donner des pistes de recherche de logement dans la ville du stage,
- Soit de lui réserver un hôtel pour la première semaine du stage, qu'elle prend ou non à sa charge selon les cas,
- Soit de réserver elle-même un logement pour la durée du stage (logement de l'entreprise ou du secteur privé, logement en famille d'accueil, selon les cas), qu'elle prend ou non à sa charge selon les cas.

2) Lorsque ce n'est pas le cas :

Pour chercher un logement, utilisez le web.

Selon les destinations, il est plus ou moins facile de trouver un logement sur place (Munich et Londres sont comparables à Paris, par exemple), et vous devrez parfois vous résoudre à rechercher sur place (avant le stage ou au début du stage, en ayant préalablement retenu un hôtel pour la première semaine).

Jusqu'ici, sur l'ensemble des stages qui se sont déroulés à l'étranger ces dernières années, tous les étudiants ont trouvé un logement pour leur stage, d'une manière ou d'une autre. Les entreprises se montrent le plus souvent coopératives sur cette question.

<http://www.oresme.fr/>

Le spécialiste dans l'environnement des stages étudiants : logements, contacts, bons plans, infos,...

Service gratuit pour les étudiants.

- **Divers autres aspects pratiques**

Pour les stages à l'étranger, en entreprise comme en université :

- La **carte d'étudiant internationale ISIC** qui vous est établie en début d'année vous permettra d'accéder à l'ensemble des réductions prévues pour les étudiants dans le pays d'accueil (musées, cinéma, etc.).

Pour en savoir plus, consultez le site : www.isic.tm.fr

- Un **permis de conduire international**, sur présentation de votre permis de conduire en Préfecture.

(*Nota Bene* : certains Etats américains (le Michigan, par exemple) requièrent un permis de conduire délivré par l'Etat lui-même : renseignez-vous le cas échéant auprès de l'entreprise d'accueil avant votre départ).

Vous devrez également vraisemblablement ouvrir un **compte bancaire** sur place. Renseignez-vous en premier lieu auprès de votre banque, en France, avant le départ. La plupart des banques offre ce service dans les packages étudiants.

Par ailleurs, ne perdez pas de vue que les indemnités de stage perçues à l'étranger peuvent être soumises à **l'impôt sur le revenu**, dans le pays d'accueil ou au retour en France.

(En effet, on ne paie qu'une fois l'impôt sur le revenu, selon les cas dans le pays d'accueil du stage ou en France).

Dans certains pays, l'impôt sur le revenu est prélevé à la source (comme en Allemagne ou en Italie) : lorsque c'est le cas, il convient de bien distinguer les montants net et brut de l'indemnité de stage.

Renseignez-vous dans tous les cas sur cette question auprès de l'entreprise d'accueil.

Les périodes de stage peuvent par ailleurs compter dans le total des points **retraite** (à cet égard il est important de conserver les documents relatifs au stage ; convention et autres documents officiels remis par l'entreprise le cas échéant).

Renseignez-vous auprès des administrations françaises compétentes.

- **Sites Web utiles en matière de logement et de vie pratique :**

➤ **Toutes destinations :**

CIDJ, Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

(rubrique « Partir en Europe et à l'Etranger ») : www.cidj.com

Maison des Français de l'Etranger : www.expatries.diplomatie.fr

Union des Français de l'Etranger : www.ufe.org

Ambassades et Consulats des pays d'accueil :

<http://www.expatries.diplomatie.fr/annuaires/annuaires.htm>

Utilisez un moteur de recherche (type Google) pour :

- Sélectionner les rubriques « logement » de ces moteurs,
- Trouver des annonces de COLOCATION

(Trouver des logements en colocation à l'étranger est plus facile qu'en France, ce mode de logement étant très répandu parmi les étudiants ou les jeunes embauchés en particulier),

- Contacter les résidences pour étudiants sur les campus, lorsque la ville du stage est une ville universitaire,
- Trouver les sites Web des structures du type associations « France-Pays étranger »,
- Consulter les sites Web des journaux (quotidiens, journaux immobiliers et/ou journaux d'annonces de particuliers de la ville du stage).

V - ELABORER SA CANDIDATURE :

La démarche qui consiste à candidater pour un stage ressemble beaucoup à celle que vous aurez à effectuer pour trouver un emploi à la sortie de l'Ecole.

Le fait de candidater à l'international présente néanmoins des spécificités propres dont il importe de tenir compte afin de **multiplier les chances de succès**.

Notamment, comme indiqué au chapitre précédent, la notion de stage, quand elle existe, ne recouvre pas, à l'étranger, la même réalité qu'en France.

- A l'exception de l'Allemagne, tous les autres les pays présentent le point commun suivant : **contrairement à la France, la formation des ingénieurs y inclut rarement des stages obligatoires.**
- Par conséquent, **les entreprises disposent très rarement, à l'étranger, de propositions de stages préexistantes** (ceci explique pourquoi le SRI propose ainsi aux étudiants des « **pistes** » et **non des « offres » de stages**, celles-ci n'existant pas ou très peu à l'international).

En l'absence, dans les entreprises, d'un « stock » d'offres de stage préexistant, comme c'est le cas en France, seule votre candidature permet à vos interlocuteurs d'envisager quelles missions ils peuvent vous confier en stage (c'est pourquoi il est important de consacrer vraiment du temps et de la réflexion à son élaboration).

→ **La recherche d'un stage à l'étranger s'apparente donc à une candidature spontanée (elle ne constitue pas une réponse à une offre, comme c'est le cas en France).**

- **CV et lettre de motivation**

Quelques principes généraux :

D'une manière générale, vous devez vous mettre à la place de la personne à laquelle vous vous adressez afin de sélectionner les informations pertinentes à lui transmettre : **qu'a-t-elle besoin de savoir de vous pour avoir une idée des missions qu'elle peut vous confier ET pour avoir envie de vous accueillir en stage?**

A cet égard, gardez à l'esprit qu'il faut **impérativement** :

- adapter son propos à son interlocuteur,
- et faire valoir la spécificité de sa candidature.

A) Adapter son propos à son interlocuteur :

1• Les formations d'ingénieurs diffèrent selon les pays, à la fois dans leur durée et dans leur contenu.

Un interlocuteur étranger ne saura donc pas ce que sont une ENSI, les Concours Communs Polytechniques, une Math Sup MP, PC, etc. : **n'utilisez pas ces termes** qui ne signifient rien pour lui.

Par contre, il lui sera utile de connaître les éléments suivants :

- **1) Dans tous les cas** : expliquez que les ingénieurs sont **formés en 5 ans** en France, et que vous êtes en **4^{ième} ou 5^{ième} année sur 5**,
- **2) Selon les cas** :
 - **Etudiants issus des CPGE** : indiquez que, sur ces 5 ans de formation, 2 se déroulent le plus souvent en classes préparatoires scientifiques pour la **préparation à un concours national d'entrée dans les Ecoles d'Ingénieur**. Votre formation est donc dans ce cas **doublement sélective à l'entrée** (en classes préparatoires ET dans les Grandes Ecoles) et vous confère de **solides bases scientifiques**, en particulier les deux premières années.
 - **Etudiants issus de l'Université** : indiquez aussi précisément que possible le **nombre d'années** effectuées avant l'entrée à l'EISTI et le **contenu** de votre formation universitaire : de même, indiquez que vous avez été **sélectionné** pour entrer à l'EISTI.
- **3) Dans tous les cas** :

Prenez également en considération qu'en **termes anglo-saxons (donc internationaux)**, la fin de la 4^{ième} année d'études supérieures (fin d'ING2 pour les étudiants issus des CPGE) équivaut au niveau « graduate » qui permet d'accéder à un Master (5^{ième} année d'études supérieures).

Adaptez impérativement votre candidature à ce raisonnement.

Mentionnez bien ce niveau sur votre CV et indiquez :

 - En ING2 : que vous terminez vos études de niveau « undergraduate »,
 - En ING3 : que vous êtes au niveau « graduate ».

NOTA BENE :

Le **raisonnement allemand** pour sa part se fait en semestres (ainsi, pendant le semestre de cours en fin de 2^{ième} année à l'EISTI, vous achevez votre 8^{ième} semestre d'études sur les 10 semestres que comporte la formation d'ingénieur en France).

Il existe en Allemagne deux façons de former les ingénieurs :

- les Technische Universitäten (TU)
- et les Fachhochschule (FH).

Pour traduire le mot «Ecole d'ingénieur» utilisez de préférence le terme «Ingenieurhochschule», le système français des Ecoles d'ingénieurs n'étant pas complètement comparable avec les TU ni avec les FH.

2• Vous devez également savoir qui est la personne à laquelle vous adressez, et quel est notamment son rôle dans le recrutement des stagiaires.

Il est en effet **primordial** de se renseigner auprès de l'entreprise, préalablement à la rédaction précise de votre candidature, afin de savoir à quelle(s) personne(s) il convient de la transmettre dans l'entreprise (dans certains cas, on vous indiquera qu'il faut approcher **les responsables des services techniques et/ou ceux des Ressources Humaines**).

La teneur de votre propos ne sera pas la même si vous vous adressez :

- **A un responsable technique de Département**, qui est susceptible de rechercher des stagiaires pour son domaine d'activité uniquement (vous devrez dans ce cas développer plus spécifiquement ce qui, dans votre profil, peut être particulièrement adapté aux missions de son service),
- **A une personne du service des Ressources Humaines**, qui fera vraisemblablement circuler votre candidature au sein des différents services techniques (dans ce cas, à vous d'orienter le contenu de votre candidature vers les domaines qui vous intéressent le plus et/ou pour lesquels vous vous sentez le mieux qualifié).

B) Faire valoir la spécificité de sa candidature :

1• Une demande de stage n'est pas une faveur que vous sollicitez auprès d'une entreprise.

C'est un **échange formulé sur la base d'un intérêt commun**.

- De votre côté vous avez besoin d'une entreprise d'accueil pour effectuer un stage intégré au cursus de l'Ecole,
- Mais, **pour convaincre l'entreprise de vous recruter, vous devez lui faire connaître ce que vous pouvez en contrepartie lui apporter** (c'est la seule motivation qu'elle a à vous recevoir en stage !).

Vous possédez des compétences et des qualités qui pourront lui être utiles:

- faites valoir vos **compétences/connaissances techniques**,
- soulignez les **qualités personnelles/expériences** que vous possédez en tant qu'ingénieur.

2• Une demande de stage ne doit pas être une démarche-type :

A l'international, **rare sont les cas où les entreprises disposent** (comme cela peut être le cas en France) **de sujets de stage « tout faits »**.

Il est donc **PRIMORDIAL** que vous donniez à l'entreprise tous les éléments utiles pour qu'elle ait une idée aussi précise que possible de ce que vous **SAVEZ et VOULEZ faire**. C'est en effet **A PARTIR DES ELEMENTS QUE VOUS LUI TRANSMETTREZ** que l'entreprise pourra vous proposer un sujet de stage.

A cet égard, les étudiants peuvent :

En ING2	1). Choisir de donner à leur profil <u>une seule orientation</u> , <i>Conditions :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une préférence marquée pour un domaine spécifique - S'adresser dans ce cas à un responsable de Dpt technique adapté
	2). Montrer au contraire qu'ils ont les <u>compétences diverses</u> pour laisser très ouvert le champ de ce qu'on peut leur proposer comme sujet de stage : <i>Conditions :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Il est conseillé d'exprimer tout de même une préférence souple - S'adresser dans ce cas à un DRH ou chargé du recrutement des stagiaires
En ING3	L'orientation est déterminée par le choix de l'option. Les responsables d'option peuvent donner à leurs étudiants des indications précises sur les orientations de stage qu'ils sont susceptibles d'accepter le cas échéant, <u>surtout lorsqu'elles sortent quelque peu de celle de l'option choisie.</u>

Dans tous les cas, il est important de donner également à l'entreprise l'envie de retenir votre candidature plutôt qu'une autre ayant un profil technique similaire.

Vous devez donc vous interroger sur ce qui fait votre **spécificité propre**.

Mettez en avant votre personnalité : pour cela, votre lettre et votre CV doivent faire apparaître :

- vos qualités,
- vos centres d'intérêts.

Dans un recrutement, il y a toujours une part d'affectif qui entre en jeu : ce qui fera la différence entre votre candidature et une autre correspondant au même profil technique relève d'une impression subjective du recruteur vis-à-vis de vous en tant que personne/futur collaborateur.

Il faut donc que cette personne, après avoir lu votre candidature, **ait une idée précise de vos savoir-faire ET qu'elle ait envie de vous intégrer dans son équipe** pendant 3 ou 6 mois !

Votre lettre de motivation ne doit donc en aucun cas être un courrier-type accompagnant votre CV : & votre candidature (CV + lettre) doit au contraire être aussi personnelle que possible.

• **Les écueils à éviter**

1. A PROPOS DU STAGE :

Ne présentez pas uniquement le fait que le règlement de l'Ecole vous impose un stage obligatoire, faites au contraire valoir ce qui vous motive particulièrement à effectuer un stage.

Ne laissez pas entendre que vos connaissances ont sérieusement besoin d'être mises en pratique car vos compétences ne sont pas exclusivement théoriques : il y a les TP, TD, projets, Vous savez faire des choses !)

2. A PROPOS DE L'ENTREPRISE :

Ne flattez pas votre interlocuteur en lui vantant les qualités de son entreprise, il les connaît mieux que vous et cela ne lui apporte aucune information utile pour vous « recruter ».

3. A PROPOS DU CONTENU DU STAGE :

Ne faites pas un « cours » à votre interlocuteur sur l'importance d'un sujet particulier, votre interlocuteur est plus expérimenté que vous.

Ne lui exposez pas que le contenu du stage est fixé par l'Ecole et par l'Ecole uniquement, formulez au contraire des préférences personnelles.

4. A PROPOS D'UN STAGE A L'ETRANGER :

Ne présentez pas le stage comme un moyen de vous familiariser avec la langue du pays.

Un stage en entreprise à l'étranger n'est pas un séjour linguistique : les entreprises souhaitent en effet accueillir en stage des étudiants opérationnels dans leur langue de travail.

Cela ne signifie pas pour autant qu'elles attendent d'eux qu'ils soient forcément complètement bilingues, ni même simplement « fluent » (tout dépend des missions qu'elles envisagent de vous confier).

ATTENTION, ne surestimez pas non plus vos compétences linguistiques dans le CV : L'utilisation du terme « fluent », par exemple, correspond à une réalité précise, ce terme décrivant l'aptitude d'une personne à être aussi à l'aise dans une langue étrangère que dans sa langue maternelle, sans pour autant être bilingue.

Il faut indiquer pour chaque langue le nombre d'année d'études qui est un élément objectif en plus d'une description de votre niveau (expression orale/écrite et compréhension orale/écrite) : forcément subjective mais qui doit être aussi réaliste que possible.

D'une manière générale, faites des phrases positives, accentuez vos points forts et non les lacunes que le stage aurait vocation à combler (mise en pratique de vos connaissances, amélioration de votre niveau de langue,...)

Ne sombrez pas pour autant dans l'excès contraire en faisant montre d'une confiance démesurée qui rendra votre candidature présomptueuse.

• **LE CV et la LETTRE de motivation : approche complémentaire**

Ces deux documents forment un tout et composent votre candidature.

Ils doivent se compléter et non se répéter.

Ils ont chacun une utilité, la lettre de motivation n'est pas une simple lettre d'accompagnement du CV.

On pourrait dire que :

- le CV fait état de vos compétences, au sens large
- la lettre souligne celles que vous souhaitez mettre en avant, et comment vous pouvez et souhaitez les utiliser pendant le stage.

• **Quelles sont vos compétences ?**

Pour candidater à un stage à l'étranger, vous devez faire valoir vos compétences techniques (vos « savoirs » et « savoir-faire ») aussi bien que vos aptitudes personnelles (« savoir-être »).

Les informations que vous choisissez de mettre en avant sont celles qui vont orienter le contenu du stage : vous devez donc les sélectionner soigneusement.

Il est important également de penser à donner une image aussi précise que possible des compétences qui seront les vôtres au moment du début du stage : insistez sur les compétences déjà acquises au moment de la rédaction de la candidature, mais également sur celles que vous allez acquérir entre le moment où vous candidatez et le début du stage (principaux cours et projets, notamment, mais également activités hors cursus telle que trésorier d'associations,...

VI – SUIVI DE CANDIDATURE

- **Premier contact et relances**

Une fois votre candidature élaborée et vos contacts identifiés dans les entreprises :

- vous pouvez candidater :
Procédez autant que faire se peut par courrier électronique. En effet, à l'international, l'e-mail est un outil d'échange d'information et de contact très développé, apprécié et largement répandu.
Par ailleurs, contrairement à la pratique française, les entreprises n'exigent pas de lettres manuscrites à l'international.
Enfin, ceci vous évite d'être tributaire des délais postaux.
- et VOUS DEVEZ ensuite faire des relances
La première relance peut être faite par e-mail mais sans réponse, il vous faudra décrocher le téléphone. Une relance, sans devenir trop insistante, peut faire la différence entre deux candidatures : ne la négligez pas.
Et gardez à l'esprit que vous ne sollicitez pas une faveur de votre interlocuteur, mais que vous lui proposez une collaboration sur la base d'un intérêt commun.
N'attendez pas trop longtemps pour effectuer des relances après l'envoi de votre candidature (15 jours maximum).

Il est très important d'appeler votre interlocuteur :

- **Cela témoigne de votre réelle motivation pour le stage,**
- **Confirme les qualités personnelles** que vous avez mises en avant dans votre candidature (dynamisme, capacité à communiquer, esprit d'initiative,...)
- **Cela crée un contact plus personnel** entre vous et votre interlocuteur (la voix est un vecteur de communication plus personnel que l'écrit), votre interlocuteur aura l'impression de mieux vous connaître que les éventuels candidats qui lui auront simplement transmis leur candidature par écrit et à compétences comparables, il aura tendance à vous choisir plutôt qu'un autre candidat.

Pour conclure, les contacts téléphoniques jouent en quelque sorte le même rôle que l'entretien de stage.

Il est exceptionnel, même si cela arrive quelquefois, que les stages à l'étranger donnent lieu à des entretiens préalables, de visu, avec les candidats. Lorsque c'est le cas, l'entreprise peut prendre en charge les frais de voyage aller-retour.

Si vous aboutissez au répondeur de votre interlocuteur, **laissez-lui un message clair indiquant :**

- **vos nom et prénom**
- **l'objet de votre appel**
- **le numéro de téléphone où il peut vous joindre**, en incluant l'indicatif de la France :
 - 00 33 1 ... (Paris)
 - 00 33 5 ... (Pau)
 - 00 33 6 ... (portable)

• **Entretien téléphonique**

Avant de décrocher le téléphone, vous devez avoir préparé le contenu attendu de l'entretien.

Pourquoi appelez-vous ? Votre appel doit avoir une utilité.

A-t-on répondu à votre premier e-mail de candidature ?

1 - Si non, cela ne signifie pas pour autant que la personne contactée n'est pas intéressée : elle a pu manquer de temps, être en déplacement, avoir des problèmes de messagerie, etc. : vous lui demanderez si elle a bien reçu votre message.

Si c'est le cas, avant toute chose, demandez-lui si elle a quelques minutes à vous accorder pour discuter de votre candidature, puis vérifiez les points suivants :

- Est-ce la bonne personne ? Si non, quelle est la personne appropriée pour votre demande de stage ?
- Est-elle intéressée à vous recevoir en stage ? Résumez brièvement votre demande, votre projet annoncé dans votre candidature.
- A-t-elle besoin d'informations complémentaires ?
- Quel est le délai de sa réponse ?
- A-t-elle des contraintes ? etc.

Si elle n'a pas reçu votre message, proposez de le lui envoyer en **vérifiant son adresse e-mail**.

Arobase	@	Se dit « at »
Tiret	Touche 6 : -	Se dit « dash » ou « hyphen »
Tiret bas	Touche 8 : _	Se dit « underscore »
Point	.	Se dit « dot »

2 – Si oui, pensez à remercier la personne pour sa réponse.

Avant de continuer, assurez-vous avant toute chose que vous appelez au bon moment et que la personne est disponible, sinon demandez-lui à quel moment vous pouvez rappeler.

En cas de réponse positive, il y a certainement des points à éclaircir dans la réponse que l'on vous a faite.

Identifiez les et notez les pour ne rien oublier et poser ainsi des questions claires et précises :

- Les dates ?
- Le sujet ?
- Les compétences attendues du stagiaire ?
- L'indemnité ?
- Le logement ? ...

Si vous ne comprenez pas votre interlocuteur, n'hésitez pas à lui demander de parler plus lentement, de répéter éventuellement.

Si un point demeure obscur, formulez-le clairement pour éviter tout malentendu. **N'hésitez pas à reformuler** les propos de votre interlocuteur pour vous assurer (et pour montrer) que vous avez bien compris.

Pour conclure, après avoir convenu des différents points évoqués ci-dessus, reste-t-il des points à éclaircir, quelles sont les démarches à effectuer de part et d'autre pour la suite (conventions,...)

ENFIN, POUR ETRE EFFICACE dans toutes vos démarches :

Soyez organisé dans le suivi de vos candidatures et ne lancez que ce que vous êtes capable de suivre et de relancer. En démarrant tôt votre prospection, vous optimisez vos chances de réussite.

Préparez vos entretiens téléphoniques dans la langue concernée. Vous pouvez vous adresser aux professeurs de langue pour des simulations.

VII – PROSPECTER ET DEMARCHER LES ENTREPRISES

Vous devez sélectionner les entreprises auxquelles vous allez adresser votre candidature et trouver les coordonnées précises de la personne à qui vous voulez l'adresser.

Un document est à votre disposition pour vous aider à sélectionner les entreprises :



Vous pouvez consulter utilement le document « Pistes de stage à l'étranger »
Des guides spécifiques « Pistes de stage pays » ont été élaborés pour les pays suivants :
ROYAUME UNI, ITALIE, ALLEMAGNE.

Il est primordial d'entamer des recherches aussi personnelles que possibles en ne vous limitant pas aux entreprises qui ont déjà accueilli des stagiaires de l'EISTI.

- ***Pistes de stages à l'étranger***

Ce document regroupe :

- **des sites Web utiles pour prospecter les entreprises :**
 - annuaires d'entreprises
 - sites aidant à la recherche de stage par pays ou par secteur d'activité,
 - sites spécialisés dans la recherche de stages,...

- **des entreprises d'accueil potentielles** avec des informations utiles pour candidater auprès d'elles et éventuellement les coordonnées de personnes de contact (RH ou Responsable Technique) De nombreuses entreprises ont mis en place une procédure de candidature en ligne.

- **Ne négligez pas les autres contacts tels que :**
 - Contacts établis à des forums ou salons professionnels,
 - Contacts personnels : famille, amis,...
 - Anciens élèves de l'EISTI en poste à l'étranger, www.lecercle.com
 - Contacts établis lors de stages précédents : en effet, le passage par un contact au sein du siège français d'une entreprise ayant des filiales à l'étranger peut s'avérer utile pour trouver un stage à l'étranger.

NOTA BENE : Si vous ne trouvez que les coordonnées téléphoniques du standard de l'entreprise : APPELEZ ET FORMULER VOTRE DEMANDE (je suis élève ingénieur, à qui dois je m'adresser pour un stage ? ses coordonnées ? sa fonction ?) Votre candidature aura alors beaucoup plus de chance d'aboutir.

GOOD LUCK